

TERRORISME

# Le détenu pour terrorisme, Djamel Beghal, devrait être expulsé à sa sortie de prison



Djamel Beghal lors de son procès en 2013. Photo BENOIT PEYRUCQ/AFP

Partager cette info 

 Partager 15

 Tweeter

 G+

**Libérable le 16 juillet, il**

## devrait être expulsé vers son pays de naissance, l'Algérie. Mais les tractations de dernière minute se poursuivent entre Alger et Paris.

Il fait partie de la vingtaine de détenus pour terrorisme à être libérés en 2018. Le détenu Djamel Beghal, qui doit quitter la prison de Vezin-le-Coquet (Ille-et-Vilaine) dans les prochains jours, devrait bien être expulsé vers l'Algérie, **rappellent ce mercredi nos confrères du Monde.**

**Le Monde**   
@lemondefr

Le terroriste algérien Djamel Beghal, mentor des tueurs de « Charlie Hebdo » et de l'Hyper Cacher, devrait être expulsé après sa sortie de prison **#abo**

[lemonde.fr/societe/articl...](https://www.lemonde.fr/societe/articl...)

12:11 - 11 juil. 2018



**Vers l'expulsion du terroriste algé...**

L'islamiste, détenu en France, mentor des tueurs de « Charlie Hebdo » et de

[lemonde.fr](https://www.lemonde.fr)

 54  61 personnes parlent à ce... 

L'Algérien de 52 ans, l'un des

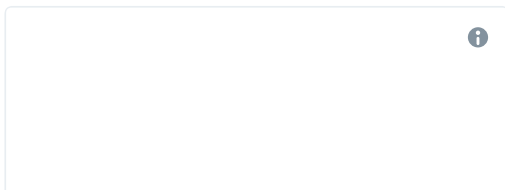
poins lourds de l'histoire du djihadisme en France, avait été condamné en 2013 à 10 ans d'emprisonnement pour sa participation au projet d'évasion de Smaïn Ait Ali Belkacem, l'un des organisateurs des attentats de Paris de 1995. Auparavant, il avait déjà été condamné pour des faits liés au terrorisme en 2009.

### Déchu de sa nationalité française en 2007

En 2007, il avait été déchu de sa nationalité française, acquise par mariage à la fin des années 1990. Celui qui est considéré comme l'un des mentors des frères Kouachi et d'Amedy Coulibaly, auteurs des attentats de janvier 2015, devait ainsi être expulsé vers l'Algérie une fois sa peine purgée.

Problème : son pays d'origine était très réticent à l'accueillir. "L'Algérie ne veut pas récupérer Djamel Beghal lorsqu'il sortira de prison", avait affirmé un ministre algérien de passage à

Paris, selon des propos rapportés par Le Figaro.





Que faire alors de ce détenu dont ni la France ni l'Algérie ne veulent ? Des négociations se sont ouvertes entre Paris et Alger, alors que Beghal est libérable au plus tard le 5 août 2015.

### Un laissez-passer consulaire pour l'Algérie

Selon Le Monde, les tractations ont fini par porter leurs fruits : Beghal devrait bénéficier d'un laissez-passer consulaire rapidement, afin de lui permettre de rejoindre son pays de naissance, alors même que ses papiers d'identité algériens sont périmés.

Finalement, le détenu algérien devrait être libéré dès la semaine prochaine, le 16 juillet. Il avait bénéficié d'une remise de peine et sa libération est notamment conditionnée à son

expulsion vers l'Algérie. Une condition suspensive, selon Le Monde.

Si l'expulsion n'intervient pas à cette date-là, Beghal fera l'objet d'un contrôle judiciaire très strict, souligne le quotidien. Suivi par un juge de l'application des peines spécialisé en terrorisme, il devrait notamment porter un bracelet électronique.

“ Djamel Beghal ne veut pas se retrouver à nouveau assigné à résidence, ce qui revient à rester privé de liberté d'aller et venir. ”

Bérenger Tourné, avocat de  
Djamel Beghal


Si le laissez-passer tarde à arriver, Beghal pourrait faire l'objet d'une mesure de rétention administrative dans l'attente de son expulsion ou être assigné à résidence. Le détenu ne le souhaite pas, pas plus que Paris. Le détenu algérien souhaite retourner dans son pays de naissance.

"Il y a 10 ans, nous avons bloqué son expulsion vers l'Algérie en raison du risque de torture encouru. Le climat lui apparaît désormais plus apaisé", a expliqué à l'AFP son

avocat Bénéreger Tourné.  
"Djamel Beghal ne veut pas se retrouver à nouveau assigné à résidence, ce qui revient à rester privé de liberté d'aller et venir (...). Rien ne devrait s'opposer à son expulsion puisque tous savent qu'il est algérien", a-t-il ajouté.

Publié le 11/07/2018 à 18:30 | Vu  
3019 fois

ACTUALITÉ DES MARQUES ▼



Artisans qualifiés, architectes, services à la carte... : avec Homly You, faire des travaux n'a jamais été aussi simple

## Dans la même rubrique

**TRAFIC**  
**Vacances : un week-end très chargé sur les routes**

08:31

**CONSOMMATION**  
**Le prix de l'électricité plombé par les taxes**

12:45

**DIPLOMATIE**  
**En visite au Royaume-Uni, Trump torpille le plan Brexit de May**

07:00

### Nous vous recommandons



**SIMULATION LOI PINEL**

**Vous avez - de 55ans et +3000€ d'impôts ? Vérifiez votre éligibilité aux avantages fiscaux**



**VOLS ÉCONOMIQUES!**

**Les plus belles destinations d'Europe dès 39,99 €\* sur eurowings.com.**



**MINI CLIMATISEUR PROMO**

**Ce mini climatiseur fonctionne à l'eau ! Les Français se ruent dessus.**



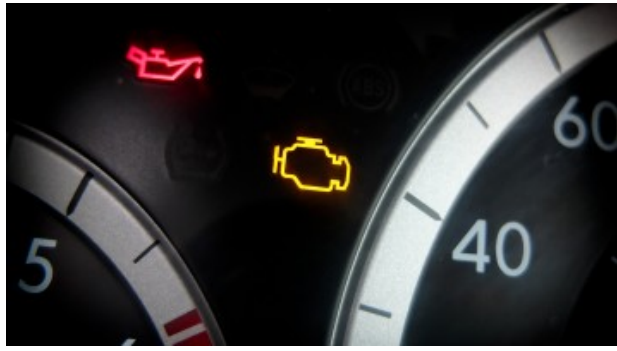
**CHAMBRE FRAÎCHE**

**Ce dispositif de refroidissement génial remplace les systèmes de climatisation**



FAITES DES ÉCONOMIES !

**Révolution : l'isolation de votre maison pour 1€ seulement !**



OBDCLICK

**Vous n'auriez jamais pensé à cette astuce pour diagnostiquer votre véhicule!**

Publicité 

